

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE  
AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**Centrale photovoltaïque au sol  
Commune de CARBONNE**

Une enquête publique unique est ouverte **préalablement à la délivrance d'un permis de construire, à une déclaration de projet et à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Carbone** pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque en partie flottante et en partie au sol et de ses annexes sur le territoire de la commune de Carbone, lieu-dit Saint-Michel, présentée par la société "Urba 190" située 75, allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 à Montpellier 34961, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront disponibles à la **mairie de Carbone, Place Jules Ferry, 31390 Carbone**, pendant 30 jours consécutifs **du lundi 1er avril 2019 à 09 heures au mardi 30 avril 2019 à 17 heures**, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie et consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête publique sera accessible gratuitement au public sur un poste informatique à la mairie de Carbone aux jours et heures d'ouverture habituels. Il sera également téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne [www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-carbonne](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-carbonne).

Le public pourra également transmettre au commissaire enquêteur, soit par courrier adressé à la **mairie de Carbone, Place Jules Ferry, 31390 Carbone**, soit par courriel à l'adresse [ddt-enquete-publique-urbanisme@haute-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique-urbanisme@haute-garonne.gouv.fr) ses observations, propositions ou contre-propositions qui devront parvenir pendant la durée de l'enquête publique. Les courriers et courriels seront annexés dans les meilleurs délais possibles au registre d'enquête déposé à la mairie de Carbone.

Monsieur Jacques SEGUIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de **Carbone, Place Jules Ferry, 31390 Carbone** :

- -1ère permanence le lundi 1er avril 2019 de 9h00 à 12h00 ;
- 2ème permanence le jeudi 11 avril 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- 3ème permanence le mardi 30 avril 2019 de 14h00 à 17h00 ;

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne ainsi qu'à la mairie de Carbone et sera publiée sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne [www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-carbonne](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-carbonne).

Les personnes intéressées pourront obtenir, à leurs frais, communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en s'adressant au directeur départemental des territoires Cité administrative – Bât. A - 2ème étage, 2, boulevard Armand Duportal – BP 70 001 – 31 074 TOULOUSE CEDEX 9.

À l'issue de l'enquête publique, la commune de Carbone statuera sur la déclaration de projet et la mise en compatibilité du PLU de la commune, et le préfet de la Haute-Garonne statuera sur la demande de permis de construire, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

Jean-François COLOMBET